

Groupe scolaire
890 route des Alpes
Mercuriol
26 600 Mercuriol-Veaunes
Tél. : 04.75.07.43.10
Mail : ce.0260732e@ac-grenoble.fr

Compte rendu du Conseil d'Ecole du 15 octobre 2024

Etaient présents :

Mesdames **Coléon, Lino, Buisson, Izier, Argand, Fickinger, André**, Deloche,
Didierjean, Messieurs, **Cassi, Radiguet**, Paredes, représentants des parents d'élèves
Mesdames Pailharet, Bonel, Cheveleva, Jouty, Betton, Delhomme, Dybing, Duclaux et
Dorbec, enseignantes
Madame Grandcolas, directrice

Etaient excusés

Monsieur Brunet, Maire de Mercuriol
Madame Blaise, adjointe aux affaires scolaires
Madame Attila, Inspectrice de l'Education Nationale
Mesdames Fausten, Dusserre, Chaléard, Barrachin, Pellegrini, enseignantes
Mesdames **Obin, Romak**, Bouvet, Monsieur **Chertier**, représentants des parents
d'élèves

1. Rappel du fonctionnement du conseil d'école et présentation

Le conseil d'école débute par le remerciement aux personnes présentes. Après un tour de table de présentation, le rôle du conseil d'école est rappelé (source Eduscol) ainsi que celui des parents délégués (source FCPE).

Le conseil d'école, sur proposition du directeur :

- adopte le projet d'école et est associé à son élaboration ;
- vote le règlement intérieur de l'école ;
- établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire.

Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école, il peut donner son avis ou formuler des suggestions sur tous les sujets liés au fonctionnement de l'école, notamment :

- les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement ;
- l'utilisation des moyens alloués à l'école ;
- les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés ;
- les activités périscolaires ;
- la restauration scolaire ;
- l'hygiène scolaire ;
- la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et de discrimination ;
- le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.

Il se réunit 3 fois par an au minimum.

PROFIL ET QUALITÉS REQUISES pour être parent délégué :

Disponibilité, dynamisme, ouverture au dialogue, sens des responsabilités et de la confidentialité. Étant élu par tous les parents d'élèves, il doit faire preuve de respect, d'écoute, et de tact auprès de tous les acteurs, pour remplir efficacement son rôle et contribuer à un dialogue constructif. Faire preuve de discernement, tenir compte du ressenti de tous les

protagonistes en s'ouvrant à tous les points de vue, être objectif en mesurant ses propos dans les échanges. Faire preuve de courtoisie et de diplomatie.

LE PARENT D'ÉLÈVE REPRÉSENTANT ne doit pas :

- Voir l'établissement et la classe en particulier, seulement au travers de son enfant.
- Colporter des rumeurs ou cristalliser des revendications individuelles.
- Agir seul sur un sujet, sans avoir pris avis auprès d'autres membres.
- Avoir une attitude systématiquement critique, dramatiser.
- Remettre en cause les méthodes pédagogiques des professeurs, conformément au rôle du parent d'élève défini par le ministère de l'Éducation Nationale.

2. Fonctionnement de l'école

A. Organisation et effectifs

Depuis la rentrée, nous fonctionnons avec 12 classes. Le nombre d'élèves s'élève à 293. Cette année, les élèves sont répartis comme suit :

PS-MS1 : 25 élèves. Mme Pailharet et Mme Fausten

PS-MS2 : 25 élèves. Mme Bonel

MS-GS : 25 élèves. Mme Dusserre et Mme Chaléard

GS : 25 élèves. Mme Cheveleva

CP : 24 élèves. Mme Barrachin

CP-CE1 : 24 élèves. Mme Jouty

CE1 : 24 élèves avec Mme Pellegrini

CE1-CE2 : 24 élèves. Mme Betton

CE2-CM1 : 24 élèves. Mme Delhomme

CM1-CM2a : 24 élèves. Mme Dybing

CM1-CM2b : 24 élèves. Mme Duclaux

CM2 : 25 élèves. Mme Dorbec et Mme Chaléard

3. Evaluation d'école et projet d'école

L'évaluation d'école a eu lieu l'an dernier, nous sommes donc, cette année, en cours de réalisation du projet d'école. Il vous sera présenté lors d'un prochain conseil d'école.

- Bilan des évaluations nationales et analyse : volet 1 du projet d'école

Résultats des évaluations nationales : Rappel : La semaine d'évaluation est tout de suite à la rentrée, sans réactivation des connaissances.

Cette année ces évaluations nationales concernent toutes les classes élémentaires. Globalement les élèves « à besoin » ont déjà été identifiés et ont un suivi à l'extérieur de l'école.

- En CP :

En français, ce qui pose le plus de difficultés sont les items :

- identifier un son en début de mot et identifier un son en fin de mot car ils se suivent. Cela apporte de la confusion pour les élèves.
- Vocabulaire : attention, certains mots sont piégeux (coude/coudre).

alors qu'en mathématiques, c'est encore la « résolution de problèmes » qui met le plus les élèves en difficulté. On ne parle pas de l'exercice de la ligne graduée qui engendre un grand nombre d'erreurs. La droite graduée est inconnue des élèves, une bande numérique avec des cases vides serait plus judicieuse.

- En CE1 :

Mathématiques : L'item posant le plus de problème au CE1 est encore la droite graduée : Exercice long et piégeux, des élèves ont oublié de tourner les pages ou en ont oubliées. Les unités changent de 1 en 1 puis de 10 en 10.

- En CE2 : ce qui a posé le plus de problèmes aux élèves restent les exercices de calculs chronométrés. On retrouve la même difficulté en CM.

- En CM1 : Comme au cycle 2, les élèves « à besoin » sont les élèves déjà identifiés avec des troubles dys ou autres. Ils ont déjà un suivi ou devraient en avoir un (et sont sur liste d'attente).

Français : tout est globalement réussi.

Maths :

Globalement réussi sauf pour les items "Mémoriser des procédures" et "Mémoriser les faits numériques" : comme au cycle 2, il y a beaucoup de calculs en très peu de temps.

- En CM2 :

Français : « Comprendre un texte seul » : réussi pour seulement la moitié des élèves. Il faut toutefois nuancer les résultats car dans le groupe d'enfants « fragiles » on trouve des élèves déjà identifiés et suivis et des élèves qui arrivent d'autres écoles.

« Accords sujet/verbe » : cet item pose problème pour des élèves fragiles qui ont besoin, après les deux mois de vacances de réactiver les notions. On constate aussi des confusions entre les temps (ex. imparfait/passé composé) et les terminaisons (je/tu/il...)

« fluence » : item non réussi pour presque la moitié des élèves mais attention le texte au passé simple était difficile. Les résultats reflètent quand même les difficultés en lecture pour les enfants dys et/ou qui ont déjà un suivi.

Mathématiques : « Poser et calculer » : beaucoup d'élèves fragiles et à besoins. Peut-être à nuancer pour certains (besoin de réactivation après 2 mois de vacances)

« Mémoriser faits numériques » : point noir de ces évaluations, mais attention à la difficulté des exercices. Il y a beaucoup de calculs en très peu de temps (1 min pour la page de multiplications et 3 min pour la page de calculs variés). Constat : ils ne connaissent pas leurs tables de multiplication, il va falloir travailler les problèmes d'apprentissage et trouver des idées pour apprendre autrement.

« Mémoriser des procédures » : autre point noir mais les exercices sont chronométrés et pas forcément adaptés : trop de choses demandées, les élèves s'éparpillent.

Les autres items sont bien réussis.

Ces évaluations nationales permettent aux enseignants de s'appuyer sur ces résultats afin de proposer aux parents de mettre en place une aide (PPRE, différents suivis...)

En lien avec le projet d'école, les enseignants bénéficient de formations intitulées animations pédagogiques. Elles se déroulent souvent le mercredi matin. Cette année, les enseignants du cycle 3 sont concernés par les constellations en mathématiques.

Les enseignants de cycle 1 suivent un parcours relatif au développement des compétences psychosociales et un parcours sur les nouveaux programmes de mathématiques.

Les enseignants de cycle 2 bénéficient d'un parcours sur la Laïcité et les Valeurs de la République, ainsi que sur l'Education aux Médias.

4. Les projets de l'année 2024-2025

PEAC (Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle) Volet 2

- projet classe de découverte « musique et cirque ou musique et orientation » pour les classes de CE2-CM1, CM1-CM2a et CM1-CM2b. Cette dernière se déroulera du 10 au 14 mars 2025 et est financée conjointement par la mairie et l'association Farandole. Le travail réalisé à Crupies sera complété par les séances « musique » du vendredi avec notre musicienne intervenante Sylvaine Para.
- Les classes de maternelle ont un projet « initiation au Théâtre » en cours avec Christophe Marachian (du théâtre du Sycomore). Il se terminera aux vacances.
- Les classes de CP et CP-CE1, vont aussi réaliser un projet théâtre avec Christophe Marachian. Un spectacle de restitution du travail accompli est prévu à l'Espace Eden le jeudi 19 juin 2025.

Intervention musique (Arche agglo)

Nous voulons vivement remercier la mairie pour le budget consacré aux heures de musique. Toutes les classes bénéficient de l'intervention de Sylvaine Para tous les 15 jours sur l'année.

Le thème de travail varie selon les classes :

Cycle 1 : projet chant sur le thème des animaux de la ferme, chants communs aux 4 classes

Cycle 2 : projet chant autour du thème de la mer

Classe de CP : Travail autour du thème de l'étang, des contes et de la peur.

Cycle 3 : Projet en lien avec Crupies incluant un travail de percussions corporelles

Un spectacle de restitution, pour certaines classes, aura lieu le 24 juin 2025.

SPORTS : Cette année, nous avons la chance de pouvoir bénéficier d'intervenants notamment grâce à la mise à disposition de Julien Mariusse-Perriolat par le club de basket de Mercuriol-Veaunes. En effet, il fait une formation BPJEPS « APT : Activités Physiques pour Tous » et interviendra au sein de l'école à partir de la période 2. De nombreux sports vont ainsi être pratiqués tout au long de l'année comme la course d'orientation, le basket, l'athlétisme, la natation... Nous les remercions grandement car c'est une aubaine pour nous. Cela permet de mettre en place plus d'ateliers par classe.

La classe de CM2 est affiliée à l'USEP avec, au programme, des rencontres avec d'autres classes (comme le kin-ball par exemple initialement prévu le jeudi 17 octobre et reporté pour cause de mauvaise météo). Nous profitons de cette occasion pour remercier la mairie de la réservation du gymnase ce jour-là.

Dans le cadre du Label « Terre de jeux » de la commune, pourrait-on bénéficier d'une aide financière pour l'affiliation des classes qui le souhaitent à l'USEP ? L'USEP a pour objectif de développer le sport sur le secteur et les rencontres entre les écoles. Toutefois, l'adhésion coûte 12€/enfant/an. Ce qui ampute une bonne partie de notre budget.

Les classes de CM1-CM2a et CE2-CM1, dans le cadre du SRAV, vont réaliser des séances « vélo » afin de valider les paliers 1 et 2 du SRAV.

Une fois les paliers 1 et 2 validés, les élèves de la classe de Cm1-CM2a + les CM1 de la classe de CE2-CM1 vont passer le palier 3 : sorties sur route.

Les CM1 ne vont pas à la piscine. Avec l'ouverture de la 12^e classe, il manque un créneau.

Les CE2 de Mme Delhomme iront avec les autres classes de CE.

Nous profitons de cette occasion pour remercier les parents qui passent l'agrément pour

accompagner les sorties vélo et la natation.

Projets EEDD :

De nombreux projets sont prévus cette année avec Arche agglo, notamment sur l'histoire d'un ancien lagunage pour les CM2, le Rhône et ses îles pour les CM1-CM2b, les libellules à l'étang du mouchet et sur la Veune pour les CP, la rivière le Doux (MS-GS et les 2 classes de PS-MS), du champ à l'assiette pour les CE2-CM1, découverte de la vie dans la rivière pour les CE1 et CP-CE1 et enfin une intervention du SIRTCOM pour les classes de CP-CE1, CM1-CM2a et GS.

Pour compléter ces interventions, des élevages vont être réalisés : les vers de farine en CP-CE1. Une intervention est prévue sur les 4 classes maternelles pour travailler sur l'élevage des poussins.

Au niveau des sorties scolaires, outre celles liées au projet Arche Agglo, des sorties vélo seront organisées pour les CM1-CM2a et CM1 de la classe de Mme Delhomme à partir du mois de mai 2025. Les classes de maternelle se rendront à la ferme du Valentin au mois de juin 2025.

La classe de CE1-CE2 va travailler toute l'année de façon pluridisciplinaire sur le Vendée Globe. Les enfants sont ravis. La course débute le 10 novembre 2024.

Volet 3 :

Présentation du PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés)

Le PIAL est une organisation qui gère et coordonne les ressources auprès des élèves en situation de handicap. C'est l'IEN, Mme Attila, qui pilote le PIAL.

Pour notre circonscription, il y a une coordonnatrice PIAL Mme Charroin et 1 AESH référente, Mme Boujon.

L'objectif principal des AESH mutualisées étant toujours de tendre vers plus d'autonomie de l'élève.

APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) :

Comme l'an dernier, les APC se font chaque jour soit de 12h50 à 13h20, soit de 11h40 à 12h10 en fonction des horaires de cantine. Ce ne sont pas toujours les mêmes enfants qui sont en APC tout au long de l'année. Les types d'activités proposées vont de l'aide aux élèves en difficulté d'apprentissage (APC coup de pouce...) jusqu'aux activités prévues dans le projet d'école comme les jeux d'expression orale ou les jeux de société en maternelle par exemple. Les parents sont libres d'accepter ou non les propositions des enseignants.

Volet 4 du projet d'école :

5. Sécurité et travaux

Un grand merci pour les travaux et achats réalisés pendant les vacances notamment pour la création de la nouvelle classe. Une liste de travaux pour les vacances sera envoyée en mairie.

Sécurité :

Une mise à jour du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) a été faite comme chaque début d'année. **Des exercices « incendie et intrusion »** ont été réalisés. Une alerte incendie s'est déroulée le 24 septembre à 8h50, pendant la commission de sécurité. L'ensemble de l'école a été évacuée et les élèves rangés sur le terrain de sport en 2'53". L'alarme a parfaitement été entendue par l'ensemble des classes. Le pompier sur place nous a demandé de fermer les

fenêtres et les portes avant de sortir afin de prendre soin de notre « outil de travail ». Je lui ai tout même expliqué que pour nous, en cas d'incendie, le plus important est de sortir les 293 élèves indemnes du bâtiment. Une planche de bois sera distribuée à chaque classe avec un côté rouge et un côté vert. Ainsi, lorsque les classes seront rangées sur le terrain de sport, si l'enseignant a tous les élèves présents regroupés, il lèvera la planche côté vert et s'il manque des élèves, il lève côté rouge. C'est un gain de temps pour savoir si des élèves sont toujours dans l'école malgré l'alerte.

Pour l'alerte intrusion faite le 10 octobre : elle s'est bien déroulée. Les enfants n'ont pas fait de bruit.

Retex : Il en ressort qu'il est important de cacher les vitres intérieures pour ne pas être vus. Serait-il possible d'avoir des rideaux sur les vitres intérieures ? De plus, un rideau est demandé pour la porte-fenêtre de GS. Les rideaux installés dans les classes donnant sur la cour + CM2 ne descendent pas jusqu'en bas et ne tiennent pas. Par la porte, on voit donc les élèves cachés sous les tables.

L'alerte PPMS aura lieu pendant le 1^{er} trimestre.

Intempéries :

En cas de forte intempérie (neige par exemple), les enseignants et ATSEM habitant le plus près de l'école accueilleront les enfants présents (Mmes Bonel, Barrachin et Cheyssière).

6. Questions diverses

- Gymnase : nous voudrions revenir sur le fait que le collège prend le gymnase tous les matins + cette année un après-midi complet en hiver (le mardi du 2 décembre au 20 février). Cette décision nous est imposée. Cela nous pose un problème de gestion des créneaux (6 créneaux et 8 classes). Nous avons moins de disponibilités pour plus de classes. Surtout l'hiver où nous pouvons difficilement faire sport 2x par semaine dehors.
- Sur le terrain face à l'école, il va y avoir la construction de la maison des associations, pourra-t-on avoir une salle pour stocker nos affaires (archives) ?
- Ce terrain servait au sport pour l'école, sera-t-il possible d'aller sur le terrain derrière l'école ? Serait-il possible de réaliser le portillon initialement prévu pour accéder au terrain ?
- Demande de brise-vue en salle des maitres. Chaque midi, les enfants nous regardent manger et tape à la vitre pour nous faire « coucou ». Cette demande est notée dans la liste des travaux.
- Cantine : La directrice et les enseignants ont eu des remontées de parents qui posent la question du 2^e service maternelle à la cantine. Les normes de sécurité et d'hygiène ne sont pas respectées (pas de nettoyage entre les services, tables devant la sortie de secours...). Les enfants sont trop nombreux. Ils n'ont pas le temps de finir de manger, de boire, ni d'aller aux toilettes. De plus, selon le menu, ils arrivent tardivement à l'école (vers 13h40-13h45). Il y a donc un problème de responsabilité à partir de 13h30. Serait-il possible de transférer les CP avec les élémentaires et faire 2 services chez les grands ?
- Serait-il possible d'avoir un cabanon (derrière, vers la maternelle) pour ranger les affaires de cour et les vélos (lors des sorties) ?

Les parents d'élèves évoquent les sujets suivants :

Les parents élus sont très satisfaits du travail d'équipe qui a été réalisé l'an dernier et qui a

abouti notamment sur l'ouverture de la 12^e classe. Nos échanges sont constructifs et se font dans un climat de confiance, c'est agréable.

CANTINE / GARDERIE :

- Les parents regrettent le manque de souplesse du système (délai d'inscription, pas de solution de dépannage)

Réponse de M. le maire : Concernant la cantine, pas de changement sur les conditions d'inscription. Sur une moyenne de 90 enfants en maternelle (dont 20 CP) et 125 en primaire, l'organisation est complexe car nous avons une convention avec le collège pour 130 enfants en self-service.

– Demande que deux parents élus accompagnent sur un service.

– Est ce que les enfants de primaire et du collège sont à proximité ? Cf : discussions inappropriées entre adolescents à côté de petits de CE2. Si toutefois la place est insuffisante dans la partie élémentaire, pourquoi ne pas faire 2 services élémentaire ?

Réponse de M. le maire : Les enfants de primaire fréquentant le self bénéficient d'un espace dédié à proximité des collégiens. Pas d'autre solution possible.

De plus, c'est intenable pour les maternelles (bruit, rapidité du service...). L'objectif recherché doit être le bien-être de l'enfant pour qu'il mange en toute sérénité.

Les parents demandent à ce que le gestionnaire soit informé du non-respect des normes de sécurité et d'hygiène et qu'une réunion soit programmée entre le collège, les parents et la mairie.

– Demande de l'installation d'un portillon côté champ pour récupérer les ballons et pour aller à la cantine.

M. Brunet déclare que l'installation d'un portillon côté champ est à l'étude.

– Demande que les enfants puissent avoir accès à une pièce pour un temps calme/étude/lecture autonome pendant les temps de cantine et périscolaire.

La directrice explique que c'est déjà le cas. Pendant le temps périscolaire, les enfants qui le souhaitent peuvent rentrer et faire des jeux de société dans la salle d'activités ou aller au coin lecture dans le hall. Ils sont sous la surveillance d'un adulte.

– Est-il envisageable de demander à Seb Sport Evènements un service d'aide aux devoirs ? Pour ainsi satisfaire la très large demande des parents à ce sujet.

Réponse de M. Brunet : Concernant l'aide aux devoirs, la réponse a été donnée l'année dernière. Cette demande ne sera pas prise en charge par la commune (organisation et coût).

De plus, nous n'avons plus de salle disponible pour réaliser de l'aide aux devoirs.

– Demande de l'installation d'un filet « pare-ballons » derrière le terrain.

OMBRAGE COURS :

- Où en sont les différents projets qui étaient à l'étude ?

Réponse de M. le maire : les ombrages de la cour seront réalisés fin novembre (plantation d'arbres).

AMÉNAGEMENT PARKING / VOIRIE :

– Le panneau indicateur de l'école, espace Eden est mal placé. La sortie est dangereuse et

implique que les voitures s'avancent beaucoup pour voir arriver les voitures qui circulent route des Alpes.

– Avancement de l'aménagement autour du collège ? Déplacement du passage piéton sur un futur ralentisseur ?

– Création d'un trottoir côté maison médicale

– Mise en place de barrières métalliques provisoires / poteaux définitifs (cf plan) pour faire respecter les sens de circulation.

– Demande de deux voire trois places handicapées supplémentaires. Les places ne sont pas déjà pas suffisantes pour l'école. Donc inquiétude quant à l'arrivée de la maison médicale et de ses patients.

Réponse de M. le maire : Concernant les aménagements parkings et voirie, ils ne sont pas du ressort du conseil d'école. C'est un espace public ouvert à tous et non dédié à la seule école.

Le conseil municipal étudiera quelques aménagements, lorsque le pôle médical et la pharmacie seront ouverts.

– Demande d'avoir accès à la boîte aux lettres précédemment utilisée par l'association de la cantine ou de la garderie

– AESH : Les parents ont appris que de nouvelles notifications avaient été attribuées par la MDA. Qu'en est-il ? Faut-il encore partager le temps de présence de l'AESH ou y aura-t-il quelqu'un de nommé ?

A priori, pour l'instant, Mme Xiong va devoir partager son temps entre 5 enfants. Un nouvel emploi du temps va être mis en place au retour des vacances de Toussaint. Les prochaines attributions, s'il y en a, seront en février 2025.

Deux parents élus, Mme Deloche et Mme Argand, se proposent d'accompagner les parents qui ont un enfant en situation de handicap (aide pour monter les dossiers, partage d'expériences...).

- Dates des prochains conseils d'école ?

Conseil d'école 2 : Mardi 18 février 2025 à 18h15

Conseil d'école 3 : Mardi 17 juin 2025 à 18h15

Aucune autre question diverse n'étant soulevée, le conseil d'école clôture la séance à 20h00.

La directrice

A. Grandcolas